

# DES TARIFS DE HAUT VOL

RÉFRIGÉRATEUR,  
PLAQUE DE CUISSON,  
TÉLÉVISION

**78 %**

C'est la rentabilité annuelle à Lons-le-Saunier pour la location (198 € par détenu et par an) de ces trois appareils (valeur à l'achat: 252 €).

BOUTEILLE D'EAU

**+102 %**

Badoit 1,5 l: 1,21 € dans une prison de Picardie, contre 60 centimes dans une grande surface voisine

CÉRÉALES

**+38 %**

Chocapic blé et chocolat: 2,70 € à la maison d'arrêt de Laval (en 2009), contre 1,96 € sur le site Auchandirect

CHOCOLAT

**+129 %**

Tablette Crunch au lait: 1,83 € dans une prison de Picardie, contre 80 centimes dans une grande surface voisine

POT DE NUTELLA

**+31 %**

400 g: 3,04 € au centre de détention de Muret, contre 2,32 € à l'Intermarché de Toulouse

KIRI

**+142 %**

8 portions, 160 g: 3,83 € dans une prison de Picardie, contre 1,58 € dans une grande surface voisine

SUCRE

**+85 %**

1 kilo: 1,74 € dans une prison de Picardie, contre 94 centimes dans une grande surface voisine

THÉ

**+62 %**

Lipton 25 sachets: 2,04 € à la maison d'arrêt de Laval (en 2009), contre 1,26 € sur le site Auchandirect

COCA-COLA

+22%

Boîte 33 cl : 50 centimes à la maison d'arrêt de Laval (en 2009), contre 41 centimes sur le site Auchandirect

DENTIFRICE

+55%

Signal 75 ml : 1,04 € dans une prison de la région Centre, contre 1,61 € au Carrefour voisin

CRÈME NIVEA

+17%

Tube 100 ml : 2,60 € dans une prison de la région Centre, contre 2,22 € au Carrefour voisin

PAPIER TOILETTE

+77%

39 centimes en septembre 2009 à la maison d'arrêt de Saint-Malo, contre 22 centimes comme premier prix actuel sur le site Carrefour.fr

+ WEB Reportage et interviews sur [www.lexpansion.com](http://www.lexpansion.com)

# PRISON

## Condamnés à payer

Logés, blanchis, nourris, les prisonniers ? En réalité, la vie derrière les barreaux coûte très cher aux plus démunis : tout est facturé à un prix exorbitant. Et trop peu d'entre eux peuvent travailler, pour un salaire dérisoire. Enquête exclusive.

MILIEU DE MATINÉE au centre pénitentiaire de Rennes. Le travail vient de reprendre dans les ateliers. Penchées sur leur ouvrage, dans le cliquetis des machines à coudre, plusieurs dizaines de détenues s'appliquent à piquer les coutures des uniformes qu'elles confectionnent, sous l'œil vigilant de leur supérieur. « En prison non plus, le salarié ne peut se permettre de perdre son job. Car si dehors on se plaint de la vie chère, derrière les murs, elle est exorbitante », s'emporte François Korber, la tignasse blanchie par treize années sous les verrous, président de l'association de défense des prisonniers Robin des lois. La réalité carcérale, très loin de la vision populaire du « logé,

nourri, blanchi », est bien celle-là : la vie en prison coûte cher aux détenus, et l'argent, dedans plus encore que dehors, est le nerf de la guerre.

Le train de vie derrière les barreaux se joue déjà à l'épicerie - le « cantinage », dans la langue pénitentiaire. Chaque établissement assure évidemment un service gratuit de restauration à l'attention des prisonniers, mais il héberge en plus un véritable supermarché très tentant pour chacun d'eux. Le détenu ne flâne pas dans les rayons pour comparer les prix, non : il coche les produits souhaités sur un catalogue. Officiellement, l'inventaire de la supérette ne doit pas sortir de la prison, mais *L'Expansion* s'en est procuré plusieurs exemplaires. Surprise : les biens de première nécessité sont facturés au prix fort. En 2009, à la maison d'arrêt de Saint-Malo, le rouleau de papier toilette revenait à 39 centimes, un surcoût ➤

ILLUSTRATION : PHILIPPE SCOFFONI





L. GUIZARD

**DISTRIBUTION.** Servir trois repas par jour et par détenu pour 6 à 10 euros : une mission ardue pour les prestataires privés.

Mais cet « impôt carcéral », comme les détenus l'appellent, ne tombe pas exactement dans les caisses de l'administration. Il vient gonfler celles des associations socioculturelles, le plus souvent gérées par les surveillants de prison. Avec 800 000 euros en caisse fin 2009, l'association de Fleury-Mérogis s'impose comme la plus riche (voir encadré page 64). Sur tout le territoire, le magot de la garderie se monterait à environ 10 millions d'euros, gérés « dans des conditions opaques », selon la Cour des comptes. Naturellement, dans cet univers clos, les suspicions sur l'emploi d'un tel pécule fermentent. En 2010, un surveillant du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand, en Bourgogne, a été condamné pour avoir confondu la caisse et son compte en banque pour un montant de 90 000 euros. Mais pas d'amalgame : l'argent des télé sert à financer des activités culturelles (théâtre, musique, spectacles...), sportives (équipements, leçons) et sociales (aide aux plus démunis, ceux qu'on appelle « les indigents »). « Autrement dit, avec ce régime, les détenus financent eux-

### \* Question délicate : une pénurie serait-elle organisée dans la gamelle pour conduire les détenus à devenir de bons clients de l'épicerie ?

mêmes leurs activités et leur réinsertion, s'insurge Marie Crétenot, de l'Observatoire international des prisons (OIP). Ce genre de mission devrait relever du ministère de la Justice. » Plus choquant : la caisse des associations sert parfois à boucler les fins de mois du centre de détention. Selon la Cour des comptes, des « associations » ont acheté du matériel, et même embauché des agents en contrat à durée déterminée dans l'établissement. Mais cette gestion un peu baroque vit ses derniers mois. La chancellerie vient de promettre aux détenus la télévision à 8 euros par mois

à partir de 2012 dans les prisons publiques, et un an plus tard dans les établissements en gestion déléguée.

### « Les gens se battent derrière les murs pour travailler »

Entre l'épicerie hors de prix et la télé surfacturée, les détenus n'ont guère le choix : pour survivre derrière les barreaux, il leur faut trouver un emploi. Comme dehors. Mais, comme dehors, il y a du chômage. L'administration pénitentiaire a donc pour mission de tout mettre en œuvre afin de fournir du travail aux personnes incarcérées. On est loin du compte. « Les gens se battent derrière les murs pour travailler », témoigne un ancien détenu. Tout le monde s'accorde à dire que la vie sans ressources en détention est impossible. Revenu de solidarité active, allocations de chômage, etc., les droits sociaux s'arrêtent aux portes des cellules. « Il ne s'agit pas de donner du caviar aux reclus, mais de leur permettre de vivre dignement, d'indemniser les victimes et de bénéficier d'un aménagement de peine », remarque un ancien détenu. ➤

➤ A la prison pour femmes de Rennes, le travail participe de la gestion apaisée du centre pénitentiaire. Chacune a son histoire à raconter. Il y a cette femme blonde et élégante qui est affectée aux ateliers de restauration des films de l'Institut national de l'audiovisuel. Elle vient d'obtenir une autorisation de sortie, après dix années de détention, et rêve de poursuivre l'aventure hors les murs, sans même imaginer que la révolution numérique a déjà tout balayé sur son chemin. Et puis il y a Marianne, mise en plis impeccable, opératrice au centre d'appels Webhelp, incarcérée depuis quatre ans. « Mes 700 euros net mensuels me permettent d'indemniser les victimes sans dépendre des autres. Déjà qu'on a commis une erreur... », dit-elle avec un sourire triste. Avec un taux d'emploi frisant les 80 %, Rennes est un centre pénitentiaire exemplaire, de ceux que l'on montre pour effacer l'image d'une prison surpeuplée et oisive. Car, en moyenne, dans l'Hexagone, seulement 36 % des détenus exercent un emploi, selon l'administration (25 %, selon l'OIP). La crise économique est passée par là : un emploi sur trois a été supprimé. « Produire en prison, des solutions adaptées à vos besoins » : à coups de plaquettes, l'administration ne ménage pourtant pas sa peine pour inviter les entreprises à recourir à la main-d'œuvre carcérale. Principal argument : un coût défiant toute concurrence, l'équivalent d'une délocalisation industrielle en Pologne.

## Le droit des salariés n'a pas sa place en prison

A Rennes, le salaire brut horaire varie de 2,55 à 7,29 euros, avant retenues pour l'indemnisation des victimes (de 20 à 30 % du salaire) et la constitution d'un pécule en vue de la sortie (5 %). Les disparités sont fortes : le salaire mensuel moyen équivalent temps plein en prison s'élève à 314 euros, toujours selon l'OIP. Mais, à Poissy, les détenus affectés à l'assemblage d'automobiles peuvent en gagner jusqu'à 1000. A la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré, on a vu des aides auxiliaires bénéficier d'une liberté de circulation supplémentaire en guise de rémunération ! Du travail noir, ni plus ni moins. De toute façon, le droit du travail n'entre



L. GUIZARD

**PRISON DE RENNES.** Des conseillères clients de Webhelp. Pour un employeur, le travail en détention est compliqué à organiser et peu productif.

pas dans le pénitencier : pas de salaire minimal, pas d'assurance-chômage, pas de congés de maladie, un système de cotisation de retraite spécifique... Avec trente ans d'administration pénitentiaire au compteur, Jean-Yves Dalmar joue aujourd'hui les VRP pour convaincre les entreprises du grand

Ouest de créer de la valeur derrière les barreaux. « Chercher du boulot pour les voyous, ça ne vous dérange pas ? » entend-il souvent.

Mais le principal problème est pratique plus que moral. Les entreprises doivent en effet jongler avec les contraintes de sécurité de l'administration, avec l'absentéisme des détenus (parloir, visite médicale, extraction judiciaire, etc.), avec une productivité moindre, avec des prisons pas toujours conçues pour accueillir des marchandises, et enfin – surtout ? – avec le qu'en-dira-t-on. Rarement un sujet a été à ce point tabou. Interdiction absolue de révéler le nom du client historique de Webhelp à Rennes (que *L'Expansion* utilise comme centre d'appels).

Et une fois la peine purgée ou une liberté conditionnelle accordée ? François Korber appelle les chefs d'entreprise à embaucher ces personnes : « Elles donneraient ainsi l'exemple à l'Etat, archaïque sur cette question, qui n'embauche aucun condamné. » Le 1<sup>er</sup> février dernier, l'institut Montaigne a réuni quelques dirigeants pour jeter les bases d'une charte, à l'instar de ce qu'il a déjà fait pour la diversité dans l'entreprise. Objectif : développer le travail des détenus hors les murs. La meilleure façon, selon nombre d'experts, de lutter contre la récidive.

© FRANCK DEDIEU ET GÉRALDINE MEIGNAN

## DES SALAIRES AU RABAIS

**SERVICE GÉNÉRAL**  
(cuisine, ménage,  
distribution des repas)

**233 €/mois**

**CONCESSIONNAIRES**  
(sous-traitants, entreprises, etc.)

**370 €/mois**

**RÉGIE INDUSTRIELLE**  
(fabrication d'uniformes pour  
les surveillants, de mobilier pour  
l'administration, archives de l'INA,  
imprimerie pour les documents  
administratifs)

**525 €/mois**

Source : Observatoire international  
des prisons